



N°59 - AVRIL 2009

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes

Méfi* !!!

Au fil du temps le discours politique de notre Secrétariat d'Etat se résume à l'apologie de l'excellence sportive sans un mot, le moindre, sur le comment et grâce à qui certains parviennent à cette excellence.

Ce côté le plus argenté des activités sportives semble fasciner le plus haut niveau de l'Etat à un point tel qu'il ne voit plus que par le prisme du sport professionnel.

Méfi !!! comme on dit chez nous à Marseille. N'oublions pas d'analyser comment le sport, et malheureusement certains de ses dirigeants, glisse trop souvent des rubriques sportives des médias à celles des faits divers.

Méfi !!! car on nous dit que l'avenir devrait résider dans le financement privé ce qui est, à l'évidence, incompatible avec le long terme.

Méfi !!! car de plus en plus ce sont les collectivités et les familles qui vont devoir financer ce sport qui véhicule heureusement autre chose qu'un simple modèle économique.

Méfi enfin !!! car l'Etat risque de consacrer les quelques moyens qu'il lui reste au seul profit de l'élite.

Remarquez comme disait l'autre : "il faut bien qu'il en ait qui aient tout, puisque qu'il y en a qui n'ont rien".

*: attention

CROS PROVENCE ALPES

Le nouveau Bureau Exécutif



Le Comité de Direction du CROS Provence-Alpes, nouvellement élu, s'est réuni pour la première fois le Jeudi 2 Avril au siège de la Ligue de Provence de Tennis.

Deux temps forts étaient à l'ordre du jour de cette réunion : l'élection du Bureau Exécutif et la mise en place des commissions territoriales et des chargés de mission.

En ce qui concerne le Bureau Exécutif, c'est à l'unanimité qu'il a été élu dans la composition suivante :

<i>Président</i>	Pierre Mariné
<i>Vice-Président Délégué</i>	Jean-Paul Gaugey
<i>Conseiller du Président</i>	Hervé Liberman
<i>Secrétaire Général</i>	Alain Fischer
<i>Secrétaire Générale Adjointe</i>	Lucette Coste
<i>Trésorier</i>	Gérald Iacono
<i>Chargés de Mission</i>	Henri Aubert Jean -Pierre Givone Roger Pierrisnard



Pour le reste, Pierre Mariné a rappelé les 7 axes stratégiques du projet du CROS et a proposé que soient mis en place, selon les thèmes, soit des commissions territoriales regroupant le CROS et les 4 départements, soit des chargés de mission responsables d'un secteur d'activités. C'est ainsi que 4 chargés de mission et 4 commissions territoriales ont été proposés.

Chargés de Mission

- Insertion et accessibilité	Gil Maurel
- Jeunesse et citoyenneté	Henri Aubert
- Equip ^{ts} , environnement, développement durable	Jean-Pierre Givone
- Ethique et Fair Play	Roger Pierrisnard

Commissions Territoriales

- Formation et emploi	Jean-Paul Gaugey
- Sports de nature	Julien Coillard
- Sport de Haut Niveau	Jean-Paul Gaugey
- Médicale et Sport/Santé	Charles Agenet Christian Roux

Le reste du champ d'activités du CROS est du ressort du Secrétariat Général assuré par Alain Fischer et Lucette Coste.

CNOSF Élections

Le 19 Mai prochain se tiendra l'élection du Conseil d'Administration et du Président du CNOSF pour l'Olympiade à venir. Le Conseil d'Administration se compose de 45 membres, 43 à élire et 2 membres de droit que sont Guy Drut et Jean-Claude Killy.

La composition des 43 membres élus est la suivante : 23 olympiques, 8 sportives nationales, 4 multisports et affinitaires, 2 scolaires et universitaires, 2 athlètes, 2 représentants des CROS/CDOS, 2 membres sortants du conseil d'administration. Le vote de l'AG est distinct pour chacune des catégories de membres.

4 candidats se sont à ce jour déclarés à la Présidence : Jean-Louis Boujon, Guy Drut, Denis Masseglia et Jean-Luc Rougé.

URSSAF

Du nouveau pour les associations

"L'association sportive et la protection sociale" le guide de l'urssaf qui aborde les obligations de l'Association Sportive qui embauche des salariés permanents ou ponctuels vient d'être mis à jour en Mars 2009

En complément du guide, l'urssaf a mis en ligne les fiches d'aides pour la procédure de "rescrit social".

Celle ci permet de savoir si votre structure peut bénéficier ou non d'exonérations ou d'allègements de charges pour ses salariés.

Renseignements complémentaires, rubrique actualités de notre site internet.

CNCD

Pierre Mariné élu confortablement

Le 18 Avril s'est tenue l'Assemblée Générale du Conseil National des CROS et des CDOS.

Cette assemblée, à l'aube d'une nouvelle olympiade, était électorale. Le nouveau Comité de Direction du CROS avait proposé que Pierre Mariné se présente à ces élections pour faire entendre la voix de Provence-Alpes au niveau des instances nationales.

C'est avec brio que Pierre a été élu au Comité de Direction du CNCD se plaçant en deuxième position du collège des CROS.

En ce qui concerne la présidence, deux candidats étaient en lice : Pierre Cambréal et Marcel Retailleau. C'est le second nommé qui a été choisi par ses pairs pour présider aux destinées du CNCD pour les 4 ans à venir

➔ Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
• CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

3 QUESTIONS à Alain FISCHER Secrétaire Général du CROS Provence-Alpes

1/ Le Président a souhaité renforcer le Secrétariat Général du CROS. Vous avez accepté ce poste, comment l'envisagez-vous ?

Le sport est aujourd'hui un domaine d'activité à part entière où la gestion administrative, financière et juridique, mais aussi la gestion des ressources humaines, occupent une place de plus en plus importante. Le CROS PA est comme toute association soumis à ces nouvelles contraintes. D'autre part, le Président ayant positionné le CROS PA comme le représentant du mouvement sportif avec prochainement l'ouverture d'un centre régional de ressources et de formation, on comprend la nécessité de s'appuyer sur un secrétariat général étoffé couvrant toutes les facettes de ses nombreuses activités. Au-delà de notre implication évidente dans le bon fonctionnement de l'administration du CROS, notre rôle, avec Lucette Coste, Secrétaire Générale Adjointe, est surtout de seconder le Président dans ses diverses attributions.

2/ Vous êtes par ailleurs Président de la Ligue de Provence de Tennis, comment voyez-vous les relations entre les ligues et le CROS ?

Les relations doivent être avant tout basées sur la confiance et sur une meilleure connaissance des uns et des autres. En tant que Président de Ligue, j'attends du CROS qu'il m'informe de l'évolution de notre environnement général (lois, règlements, etc.), qu'il m'accompagne dans toutes les démarches qui ne relèvent pas d'un fonctionnement interne fédéral (mise en oeuvre de la CCNS, dossiers CNDS, Plan Régional pour l'Emploi, etc.), qu'il fédère toutes les disciplines sportives et qu'il représente le mouvement sportif auprès de toutes les instances.

Le CROS PA a fait beaucoup d'efforts dans ce sens: la newsletter, les rencontres du CROS, des documents comme le projet du mouvement olympique et sportif, le mécénat, etc., mais aussi l'implication dans la gestion du Plan Régional pour l'Emploi ou des grands prix du sport avec le Conseil Régional et surtout la mise en place d'un plan de formation avec les CDOS au bénéfice des dirigeants et salariés du sport.

Le savoir faire du CROS s'agrandit chaque jour un peu plus, nous devons le faire savoir à tous les dirigeants sportifs.

Nous allons donc nous attacher à personnaliser les relations avec chaque discipline pour mieux les informer et les aider.

3/ Le CROS va se doter d'un nouvel outil de travail avec la construction du «Centre Régional de Ressources et de Formation» qui devrait être inauguré début 2010. C'est un aboutissement ou un nouveau départ pour le CROS ?

Les deux à la fois.

Aboutissement d'abord parce que c'était un des objectifs de Pierre Mariné, pour ne pas dire l'Objectif Prioritaire. Comme je l'ai dit, le CROS, sous l'impulsion de Jean-Paul Gaugey, a développé un véritable plan de formation que nous envions beaucoup d'autres régions. Il nous manquait les infrastructures pour donner tout son sens au projet. Nouveau départ, bien sûr, car la construction du Centre va non seulement permettre l'organisation de stages de formation dans nos murs, mais surtout devenir un lieu de rencontre pour tous les dirigeants sportifs. A nous de ne pas les décevoir.

LES RENCONTRES DU CROS PROVENCE-ALPES

Le mécénat sportif au coeur des débats



Près de 130 personnes ont assisté, le 4 avril dernier, à la conférence débat organisée par le CROS Provence Alpes sur le thème du mécénat sportif. Depuis la Loi Aillagon du 1er Août 2003, les avantages fiscaux incitant les entreprises à soutenir les projets sportifs ont quasiment doublé.

Denis Masseglia dans son exposé a insisté sur la nécessité de s'intéresser à ces ressources nouvelles et sur l'enjeu que représentait le mécénat sportif pour les ligues, comités et clubs. Il a rappelé le rôle que pouvait et devrait jouer les

CROS pour la vulgarisation de ce dispositif et dans la mutualisation des moyens à mettre en oeuvre.

Arnaud Saurois, pour sa part, a présenté dans le détail cette loi d'incitation fiscale et l'ensemble du dispositif qui en découle. Il avait animé la veille une journée de formation avec le CROS et les 4 CDOS afin que chacun maîtrise parfaitement ce dossier et puisse devenir référent en la matière.



QUELQUES CHIFFRES

- 4 : Le nombre de candidats déclarés à la Présidence du CROS
- 43 : Le nombre de membres élus au Conseil d'Administration du CROS
- 95 : Le nombre de fédérations nationales membres du CROS

JOURNÉE des JEUNES ARBITRES et OFFICIELS



La France compte aujourd'hui plus de 150 000 arbitres, autant de juges, commissaires, jurys, chronométreurs, etc... etc... officiant pour 64

fédérations sportives. Le respect des règles et de l'éthique sportive passe prioritairement par la réaffirmation et la reconnaissance du rôle central des arbitres et officiels. Gardiens de l'impartialité, ils sont trop souvent remis en cause, critiqués voire même agressés.

Certaines disciplines sportives sont aujourd'hui confrontées à un problème structurel, celui du déficit du nombre d'arbitres et officiels.

Et pourtant l'arbitrage est une formidable école de vie et d'humilité. Les valeurs que véhiculent arbitres et officiels sont autant d'éléments de pédagogie destinés à favoriser l'écoute, l'échange et le respect.

Il faut aider les jeunes, les soutenir et les encourager à s'engager dans une carrière d'arbitrage, juges, commissaires...

Il faut, toutes disciplines confondues, faire évoluer l'image des juges et des arbitres auprès du grand public, valoriser leur rôle déterminant pour la pratique sportive et chercher à développer les vocations. C'est dans cet état d'esprit que le CROS Provence-Alpes a mis en place depuis 2006 la « journée des jeunes arbitres et officiels » dont la 4ème édition se déroulera le

Samedi 13 Juin

**A Bouc Bel Air
Oxylane Village**

En récompensant ces jeunes, le CROS Provence-alpes souhaite leur témoigner son soutien et les inciter à continuer dans cette voie.

Agenda

15 et 29 Mai

Formation : Rédiger, modifier et rompre : "La vie d'un contrat de travail"

6 Juin

Les Rencontres médicales du CROS
"Alimentation du Sportif - Besoins et Dangers"

